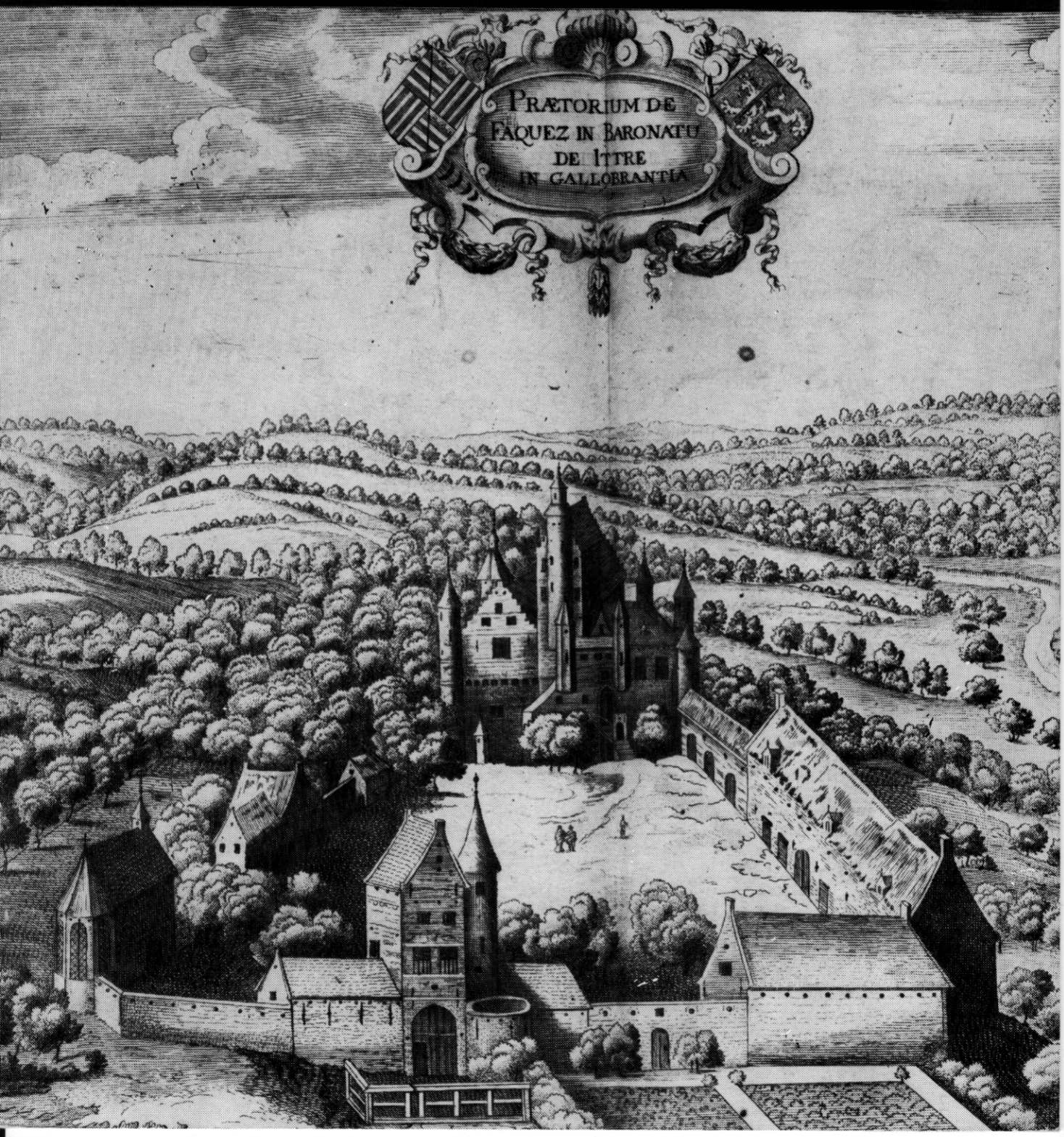
ENTRE SENNE ET SOIGNES



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART
Centre International de Documentation
avenue du Hockey, 52, 1150 Bruxelles - Tél. 02/771.78.92

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 à 1977 :	Pour 1979 (3 numéros) :
120 frs (3 numéros)	Abonnement Ordinaire : 150 frs
Pour 1974 : 150 frs	Abonnement de Soutien : 250 frs
Pour 1978 : 200 frs	Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

La reproduction des textes et illustrations est interdite sans autorisation.

MEMBRES D'HONNEUR (Première liste).

Monsieur et Madame Gustave BARBIER, Ittre.
Monsieur Pierre BARBIER, Ittre.
Mademoiselle Lucienne BOMAL, Bruxelles.
Le Notaire et Madame Baudouin CASSART, Houdeng-Aimeries.
Monsieur Martel CATALA, Virginal.
Mademoiselle Isabelle de GERADON, Ittre.
Le Docteur et Madame André DE LAEY, Anvers.
Monsieur et Madame DEMARET, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame Victor DERNY, Virginal.
Madame Odile DUJARDIN, Ittre.
Monsieur et Madame Jean GILLIS, Bruxelles.
Monsieur et Madame Louis GOOSSENS, Tubize.
Monsieur et Madame Francis HANAPPE, Bruxelles.
Madame Ernest HOSTEN, Anvers.
Madame Paul LAMBEAU, Ittre.
Monsieur et Madame Claude SERVENAY, Ittre.
Monsieur Paul THIRY, Colfontaine.
Monsieur et Madame Jacques VANVAREMBERGH, Ittre.
Monsieur et Madame Jules WYAM, Braine-l'Alleud.

MEMBRES DE SOUTIEN (Première liste).

Monsieur Léon BERTOUX, Ittre.
Monsieur et Madame Adolphe BORMS, Braine-le-Château.
Madame Paul BOUDRY, Berchem.
Monsieur et Madame Lucien BRANCART, Fauquez-Virginal.
Monsieur Willy BURNY, Hevillers.
Mademoiselle Rina CAPORALI, Bruxelles.
Monsieur Louis CARLIER, Ittre.
Monsieur et Madame Robert CHAINNIAUX, Tubize.
Monsieur Edouard CORNET, Rebecq-Rognon.
Monsieur Marcel CORTENBOSCH, Hal.
Madame Etienne DEBECKER, Bruxelles.
Monsieur et Madame Eugène DEJEAN, Bruxelles.
Le Vicomte de JONGHE d'ARDOYE, Bruxelles.
Monsieur Omer DEKETELBUTTER, Virginal.
Monsieur et Madame Paul DELCORDE, Nivelles.
Madame Roger DELFOSSE, Ittre.
Monsieur et Madame Raoul DELMOTTE, Virginal.
Monsieur et Madame Raoul DEMOULIN, Ittre.
Monsieur Louis DENIS, Nivelles.
Monsieur Lucien DEPRET, Tournai.
Monsieur et Madame Claude DETRY, Ittre.
Monsieur Valère DEVOS, Bruxelles.
Monsieur Maurice DOUILLET, Ittre.
Monsieur et Madame Joseph DOUMONT, Haut-Ittre.
Monsieur Fernand DUBOIS, Braine-le-Comte.
Monsieur François DUBOIS, Trazegnies.
Monsieur et Madame Jean-Marie ENGLEBERT, Haut-Ittre.
Madame Roger FRAUD, Ittre.
Monsieur et Madame Gustave GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Georges GILMANT, Braine-le-Comte.
Madame Madeleine GODEAU, Couillet.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre.
Madame Marie-Louise GREER, Tubize.
Monsieur et Madame Joseph HAMELLE, Ittre.
Monsieur Oscar HAUTENAUVE, Braine-le-Château.
Monsieur Marius HERMAN, Ittre.
Monsieur Georges HUART, Virginal.
Madame Joseph HUPE, Saint-Amand.
Le Vicomte et la Vicomtesse JOLLY, Maransart.
Les Etablissements Daniel LACROIX, Virginal.
Monsieur l'Abbé Ferdinand LALOIRE, Curé Emérite de Virginal, Mariembourg.
Monsieur Claude LECLERCQ, Braine-l'Alleud.
Monsieur et Madame Pierre LIENART, Ittre.
Monsieur et Madame Joseph LOBET, Ittre.
Monsieur William MAELSTAF, Coxyde.
Monsieur et Madame Alphonso MARCHESINI-GRANDI, Bruxelles.
Mademoiselle Marie-José MEEUS, Bruxelles.
Madame Yvonne MIL, Bruxelles.
Monsieur et Madame Ivan MOENS, Tervuren.
Madame Edgard MORIAME, Tubize.
Monsieur et Madame Samuel PARIDAENS, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Ernest PAYS, Braine-l'Alleud.
Monsieur Alfred QUERTENMONT, Bruxelles.
Le Baron Jean-Charles SNOY et d'OPPUERS, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.
Monsieur Eric SUPPES, Bruxelles.
Monsieur et Madame Luc TAMIGNIAU, Ittre.
Le Chevalier THYS, Grimbergen.
Monsieur et Madame Armand VANLANDEN, Ittre.
Monsieur et Madame Grégoire WARGNY, Waterloo.

CHARLES-FERDINAND de HERZELLES, BIENFAITEUR DES PAUVRES D'ITTRE ET DE VIRGINAL

UNE RENCONTRE EN GUELDRE.

ON connaît la carrière brillante et les fastes (1) d'Ambroise-Joseph de Herzelles, dernier marquis de Fauquez, surintendant et directeur général des domaines et finances des Pays-Bas de 1736 à sa mort en 1759. On connaît moins les débuts de son existence qui, à vrai dire, sont moins flatteurs. Le marquis de Herzelles se maria trois fois. D'abord en secret à Malines le 20 décembre 1706 avec Marie-Catherine, princesse d'Autriche, en 1722 avec Marie-Claire de Croy et en 1749 avec Christine-Philippine de Trazegnies qui après la mort de son mari connut les affres des procès de succession de Fauquez et mourut sans en avoir vu la fin. On sait que l'épilogue fut le morcellement du majorat et la démolition du château en 1827. De ses trois épouses, Ambroise-Joseph de Herzelles n'eut pas de postérité. Et pourtant alors qu'il n'a pas encore contracté son premier mariage, notre personnage est déjà père de deux enfants.

Ambroise-Joseph est à l'époque un cadet sans fortune, entré dans l'armée au service du roi d'Espagne. Son jeune cousin germain, Albert-Antoine de Herzelles, a succédé à son père au riche majorat de Fauquez. C'est vers 1702, alors qu'Ambroise est capitaine de régiment du comte de Wrangel dans la province de Gueldre, qu'il fait la connaissance d'Anne-Charlotte de Saint-Amand. Très vite, des relations plus personnelles se nouent et un fils Louis-Antoine naît le 30 mai 1703. Rappelé par le roi en Espagne comme brigadier des armées, Ambroise y emmène Anne-Charlotte qu'il fait passer pour sa femme. Un second fils, Charles-Ferdinand, naît à Madrid en septembre 1704. Mais, coup de théâtre : la mort d'Albert-Antoine de Herzelles, en 1706, rend Ambroise marquis de Fauquez et propriétaire de biens considérables. Il rentre immédiatement à Ittre.

UN VILAIN PERSONNAGE.

Ambroise-Joseph de Herzelles n'épousera jamais Anne-Charlotte de Saint-Amand. La jeune femme qui est pourtant la fille du baron de Saint-Amand et la nièce du gouverneur de la province de Gueldre, le comte de Warro, ne lui paraît pas un parti suffisant pour honorer sa position actuelle. En 1707, elle lui intentera un procès pour obtenir une pension en dédommagement

(1) Son train de vie fait actuellement l'objet d'un mémoire de licence à l'Université de Liège.

des promesses de mariage qu'il lui avait faites et pour subvenir à l'éducation des deux enfants. La « remontrance » d'Anne-Charlotte de Saint-Amand est explicite en détails sur sa situation : séduite à 18 ans par Herzelles, considérée comme sa femme pendant près de 5 ans etc...

Il ne semble pas que le marquis de Fauquez se soit plus occupé de ses enfants naturels que de sa maîtresse. En 1738, Charles-Ferdinand sollicite de Marie-Thérèse des lettres de légitimation. Ambroise-Joseph de Herzelles, trouvant la demande injurieuse, s'y oppose formellement et la requête est rejetée. L'année suivante, Charles-Ferdinand intente à son père un procès en payement d'une pension alimentaire.



Telle devait apparaître Anne-Frédérique d'Ingelheim, chanoinesse de Nivelles, en 1734. Gravure tirée de l'Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, *t. VI, Paris, 1718.*

DEUX EPOUSES DONT UNE ABBESSE DE NIVELLES.

Le 8 avril 1739, Charles-Ferdinand se marie. Il épouse Anne-Françoise de Coxie, veuve d'un conseiller de Brabant, fille d'Albert de Coxie, président du Conseil privé et premier conseiller d'Etat des Pays-Bas. Charles-Ferdinand est à cette époque lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Flandre en Espagne. Anne-Françoise de Coxie mourra quelques années après son mariage et le 18 août 1743, Charles-Ferdinand de Herzelles se remarie à Anne-Frédérique, comtesse d'Ingelheim, fille d'un haut magistrat, conseiller d'Etat, et chanoinesse de Nivelles. C'est en 1734 qu'Anne-Frédérique d'Ingelheim avait été nommée chanoinesse de Nivelles par l'empereur Charles VI. Le 4 mars 1743, l'abbesse Charlotte de Berlaymont étant décédée, le Chapitre s'assemble le 27 mai pour élire les trois candidates qui seront présentées au choix de Marie-Thérèse pour la dignité abbatiale. Anne-Frédérique est choisie avec deux autres chanoinesses. Aussitôt désignée, elle fait l'impossible pour être nommée abbesse. Elle supplie l'empereur de la recommander à l'impératrice et se fait appuyer par l'évêque d'Anvers qui est précisément l'oncle de son futur mari. Les puissantes recommandations du chancelier de Brabant, des membres du Conseil privé et des électeurs de Mayence et de Trèves finissent par convaincre Marie-Thérèse. Anne-Frédérique d'Ingelheim est nommée abbesse du Chapitre de Nivelles. Mais, nouveau coup de théâtre, quand la nouvelle arrive de Vienne, Anne-Frédérique, sans doute séduite par le charme de Charles-Ferdinand, vient d'échanger la crosse abbatiale contre un anneau nuptial.

ENFIN LA LEGITIMATION.

Ambroise-Joseph de Herzelles qui, nous l'avons vu, n'est pas particulièrement attentif au sort de ses enfants naturels s'adoucit en 1755. Sa santé devient en effet très précaire et un collaborateur lui a d'ailleurs été adjoint depuis 1750 pour le remplacer en cas d'absence. Il est donc temps de s'occuper un peu de postérité. Il déclare qu'il ne s'opposera plus à la légitimation de ses deux fils pour autant qu'ils puissent succéder au majorat de Fauquez dans les conditions fixées par Guillaume-Philippe, le premier marquis. Marie-Thérèse accorde alors le 12 mai 1755 les lettres de légitimation sollicitées par Louis-Antoine et Charles-Ferdinand de Herzelles. Ambroise-Joseph de Herzelles mourra à Fauquez le 4 août 1759 léguant tous ses biens à son épouse Christine-Philippine de Trazegnies à charge pour elle de transmettre à sa mort le patrimoine à ses deux fils. On sait qu'ils mourront tous deux avant leur belle-mère.

UN TESTAMENT TRES PRECIS.

C'est le 12 novembre 1763 que Charles-Ferdinand de Herzelles rédige son testament, document complet et d'une grande précision. Charles-Ferdinand a, par des legs particuliers le souci de toutes les personnes qui le servirent et pour le reste institue comme héritiers « *unicqs et universels* » les pauvres d'Ittre et de Virginal leur léguant toute sa fortune sous forme de rentes.

Après avoir recommandé son âme à Dieu, la Vierge Marie et « *toute la cour celleste* », il prévoit que son corps sera inhumé au caveau de ses ancê-

tres dans la chapelle de Notre-Dame d'Ittre où repose déjà sa deuxième épouse Anne-Frédérique d'Ingelheim. Son service et funérailles se feront « *sans aucunes pompes funebres* » avec toutefois trois prêtres et les cires « *convenables* », mais le plus tôt possible après son décès, 1.000 messes devront



Le mausolée ordonné par Charles-Ferdinand de Herzelles, conçu après... ***206 ans.***
(Dessin de Catherine Cayphas).

être célébrées pour le repos de son âme. 200 par les pères Capucins de Soignies, 200 par les pères Carmes de Nivelles, 200 par les pères Récollets de la même ville, 200 par les pères Capucins de Bruxelles et les 200 restants par les pères Carmes déchaussés de la même ville. On distribuera à Ittre des pains de froment et 30 écus d'argent aux pauvres qui assisteront au service.

UN MAUSOLEE EN MARBRE DE NAMUR...

Charles-Ferdinand ordonne alors qu'un mausolée en marbre soit érigé pour lui et son épouse dans la chapelle de Notre-Dame d'Ittre : « *Item. Le seigneur testateur veut qu'incontinent après son déces, soit construit, dans la dite chapelle de la Vierge à Ittre, une mausolée en marbre de Namur, en y mettant d'un côté son effigie en cuirasse à genoux, et celui de feue sa dame épouse aussi à genoux de l'autre côté, avec chacun leurs armoiries, seulement la figure de la mort au-dessus, au pardessus de laquelle seront encore mis leurs armes conjointement avec leurs tenans, et avec l'inscription suivante...* ». Suivent alors le nom et les titres de Charles-Ferdinand de Herzelles et de sa deuxième épouse Anne-Frédérique d'Ingelheim. L'inscription du jour du décès est naturellement prévue mais avec en plus les dates des obits à célébrer. Le coût du mausolée est estimé par le testateur lui-même à 4.000 florins... somme assez considérable.

L'exécuteur testamentaire de Charles-Ferdinand de Herzelles sera le mayeur d'Ittre, Jacques-Joseph Pottelberghe. Il sera tenu de faire exécuter « *un drap de mort de drap noir avec sa croix de velour cizelé cramoisi, et ses armoiries avec celles de feue sa dame épouse, brodées en bosse* ».

SIX LEGS PARTICULIERS.

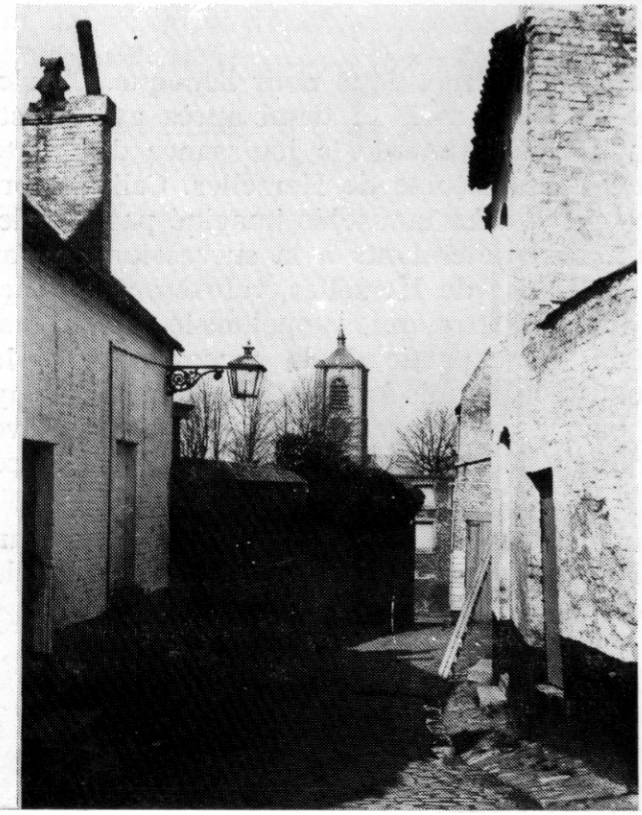
Charles-Ferdinand lègue d'abord aux pauvres d'Ittre une somme de 900 florins à convertir en rentes. A charge toutefois pour la Table des pauvres (les administrateurs, l'actuel C.P.A.S.) de faire célébrer annuellement un obit dans l'église d'Ittre, d'entretenir et « *faire nettoier duement* » le mausolée prévu et remplacer le drap mortuaire lorsque celui-ci sera usé ou « *plus décent* ».

Il lègue ensuite à Marguerite Mayeur, sa lingère, « *en récompense de ses fidels services déjà rendus et à rendre* » une somme de 800 florins, une

Charles-Ferdinand de Herzelles reposa finalement sous une simple pierre tombale avec cette épitaphe :

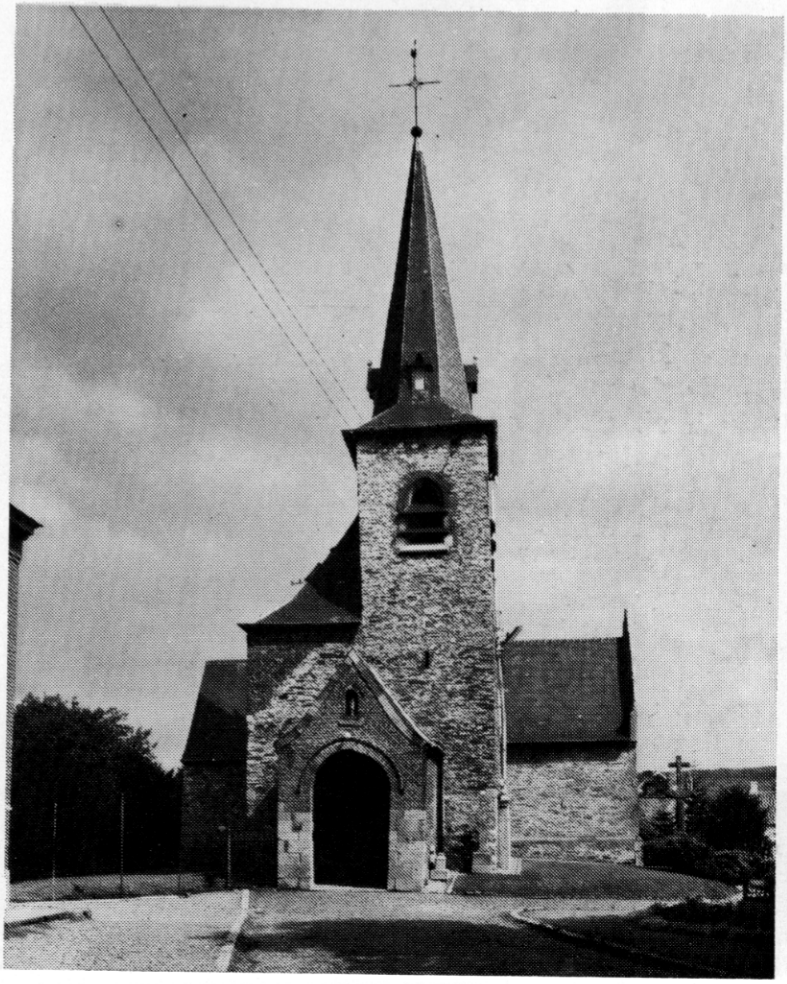
D. O. M.
DANS LE CAVEAU DE
LA CHAPELLE CI
DEVANT REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE CHARLES
FERDINAND DE
HERZELLES, BIENFAITEUR
DES PAUVRES D'ITTRE
ET DE VERGINAL,
DECEDE LE 27 XBRE
1763.
REQUIESCAT IN PACE.





CES CLOCHERS DE L'ENTRE SENNE ET SOIGNES





Sur la page de gauche en haut, le corps d'entrée de l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac au début du siècle avec le portail, alors muré; à droite, la chapelle du Saint-Sang. En-dessous, une ruelle typique du vieux Braine-le-Comte avec au fond l'église Saint-Géry.
Ci-contre, Nivelles et sa collégiale vue des toits en 1893, et l'église Saint-Martin à Oisquercq dont la tour et le soubassement de la nef dateraient du XII^e^ ou du début du XIII^e^ siècle.
(Photos Copyright A.C.L. Bruxelles).

OISQUERCQ

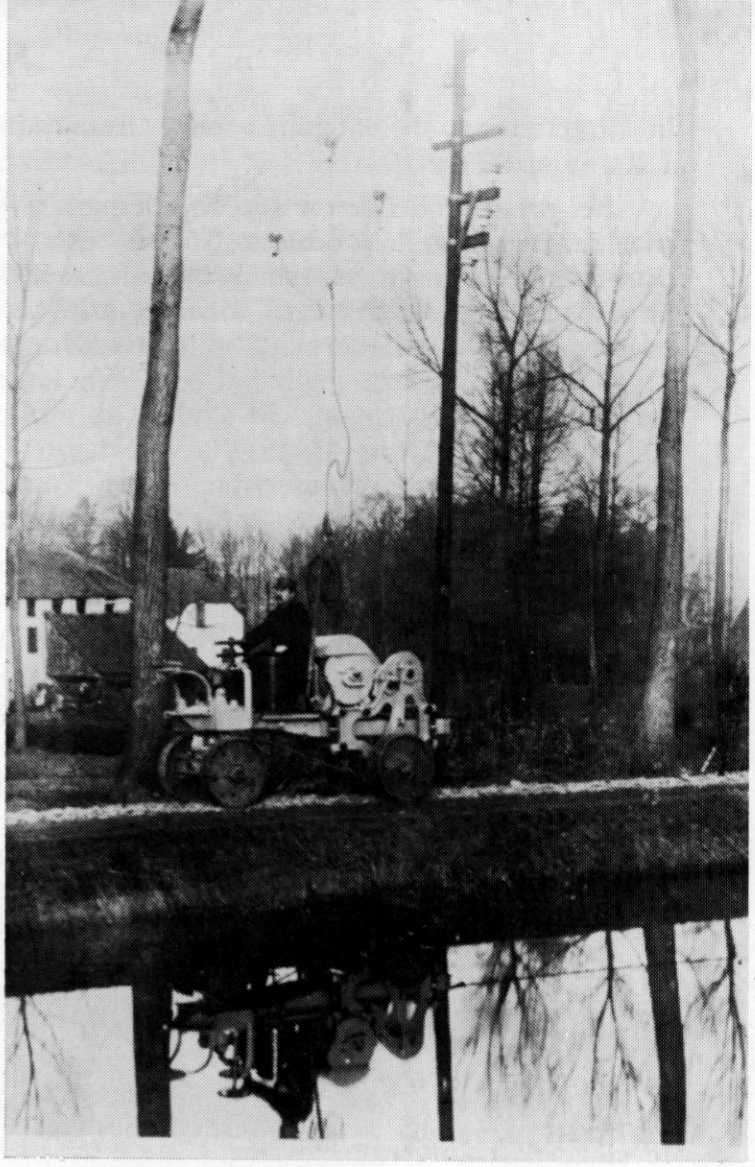
Berceau de l'électricite du pays

SAVIEZ-VOUS que la première centrale électrique du pays fut construite à Bruxelles en 1885, et que la première centrale régionale vit le jour à... Oisquercq en 1889 ?

L'histoire de l'électricité se divise en 5 périodes bien définies, soit :

1. de l'ambre (en grec : *elektron)* à la pile de Volta (- 600 avant Jésus-Christ à 1800)
2. de la pile voltaïque à l'induction (1800 à 1831)
3. de l'induction à la dynamo (1831 à 1870)





Type de tracteur électrique, fabriqué à l'époque (vers 1900) aux Usines de Braine-le-Comte, utilisé pour la traction le long des voies navigables, en l'occurrence le canal de Bruxelles à Charleroi entre Ruysbroek et Seneffe.
On y distingue clairement le « troley » triphasé, fixé sur roulettes à la ligne d'alimentation en 600 V continu.
Le poids de ces tracteurs et leur manque de souplesse ou de douceur au démarrage, causèrent beaucoup d'avatars lors de leur utilisation.

4. de la dynamo aux premières centrales (1870 à 1900)
5. des premières centrales à l'électronique (de 1900 à nos jours).

Il est particulièrement flatteur de savoir que notre région fut le berceau de l'électricité, en Belgique certainement, et peut-être en Europe. C'est en effet à New-York, le 4 septembre 1882, qu'Edison, inventeur de la lampe électrique à incandescence, mit en service la première centrale destinée à

←
On reconnaît sur cette photo, le bâtiment en gradins, qui abritait avant 1900 déjà les turbines et machines productrices d'électricité avec, à gauche, la réserve à charbon couverte et, à droite, la forge et les ateliers. Devant ceux-ci, on distingue un tracteur électrique. On remarque également sur le canal un remorqueur électrique. L'abattage des arbres le long de la berge avait été rendu nécessaire afin de laisser le passage libre au « troley» alimentant, soit le tracteur, soit le remorqueur.

la distribution d'électricité; elle alimentait 59 abonnés totalisant quelque 1.200 lampes.

Le procédé d'Edison fut rapidement amélioré et les principaux problèmes inhérents à la production étant résolus vers 1900, on s'appliqua à améliorer le rendement et, partant, à abaisser les coûts de production. Le prix de l'électricité se trouvant ainsi réduit, on vit apparaître des applications nouvelles en tous genres. L'« électro-ménager » était né : le fer à repasser (1893), radiateurs et grille-pain (1895), les cuisinières électriques (1900), la radio (1906), les rayons X (1913), la radiotéléphonie (1915), le tube-néon (1918), l'enregistreur (1925), la télévision (1926), les armoires frigorifiques (1930), les tubes fluorescents (1938), l'air conditionné (1950), les fours à micro-ondes (1960) etc... s'intégrèrent à notre vie journalière.

Mais revenons à notre région...

Il existait à Berlin, dès 1881, une ligne de chemin de fer électrique construite par von Siemens et alimentée par accumulateurs; ceux-ci équipaient également des électro-mobiles et des chaloupes électriques.

Ces premières applications de l'électricité, c'est-à-dire le chemin de fer de von Siemens, la centrale d'Edison, et trois ans plus tard celle de Bruxelles, firent naître dans l'esprit d'hommes d'affaires l'heureuse idée de combiner les deux systèmes. C'est ainsi que l'on installe le long du canal entre Ruysbroek et Seneffe un réseau de fils électriques reliés à la centrale et l'on voit apparaître les premiers tracteurs électriques alimentés à l'aide de fils souples munis d'une roulette déposée sur les lignes.

Ce fut le réel essor de la centrale de Oisquercq qui jusqu'alors n'alimentait que les carrières des environs en force motrice, et quelques rares habitations en éclairage.

Le 24 novembre 1898, la société prit le nom de « Compagnie Générale de Traction Electrique sur les Voies Navigables », en abrégé T.E.V.N. dont le siège d'exploitation se situait déjà au numéro 2 de la rue du Bon Voisin à Oisquercq. La puissance installée de cette centrale était de plus ou moins 300 KW en courant continu, produits par trois machines à vapeur de 75 CV chacune.

C'est ainsi que débuta la distribution d'électricité pour l'éclairage et la force motrice dans les communes de Ruysbroek, Lembecq et Tubize. Convaincre la clientèle de l'époque de s'éclairer à l'électricité n'allait pas sans peine et l'on fit appel à des moyens promotionnels qui aujourd'hui font sourire : le client potientiel se voyait proposer la fourniture gratuite du matériel nécessaire à l'installation d'une lampe dans la pièce de séjour ainsi que la gratuité de la consommation de cette lampe pendant... 1 an ! De plus, afin de mettre en valeur les habitations ainsi équipées, on fixait sur leurs façades une plaquette au sigle T.E.V.N. mentionnant :

« RACCORDEMENT ECLAIRAGE ELECTRIQUE ».

Trois-quarts de siècle se sont écoulés depuis lors.

Les premiers clients en éclairage furent les communes qui timidement commencèrent par éclairer les édifices publics à l'occasion de certaines

manifestations et bientôt les chemins et carrefours pour assurer la sécurité des habitants. Les horaires d'éclairage étaient bien définis et préconisaient l'extinction des feux lorsque... le clair de lune était suffisant.

Afin d'améliorer les rendements et d'augmenter la longévité des centrales et des générateurs de courant, les chercheurs mirent au point vers la fin du siècle dernier, un procédé de production de courant alternatif, ce qui permit de modifier la tension, facilitant ainsi le transport de l'énergie.

Cette innovation, qui provoqua une querelle assez vive entre les partisans du « continu » et de l'« alternatif », incita les ingénieurs de Oisquercq à se moderniser et à installer, dès 1903, trois alternateurs de 6000 V à 125 tours/minute, pour produire du courant alternatif en 40 périodes.

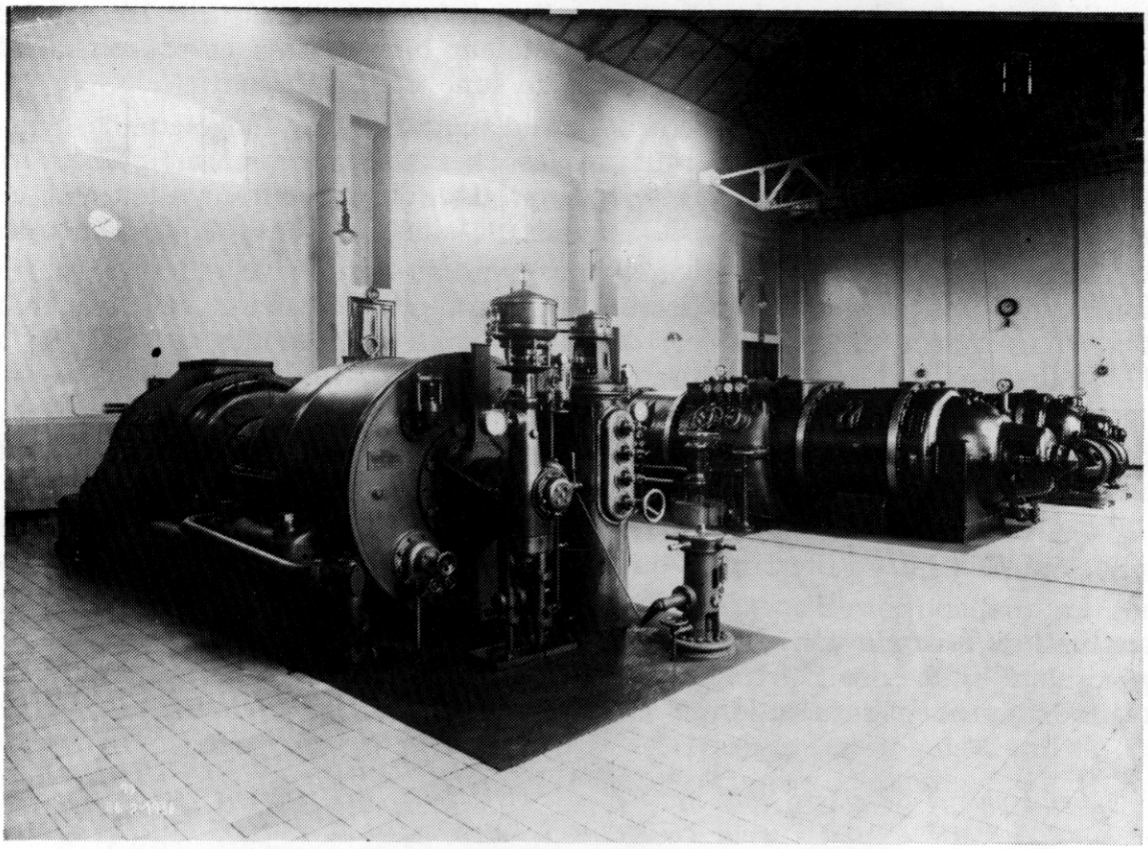
Egalement dans ce domaine, ils furent des précurseurs, car ce fut probablement la première réalisation en Europe, la première au monde étant le fait du groupe Westinghouse vers 1895.

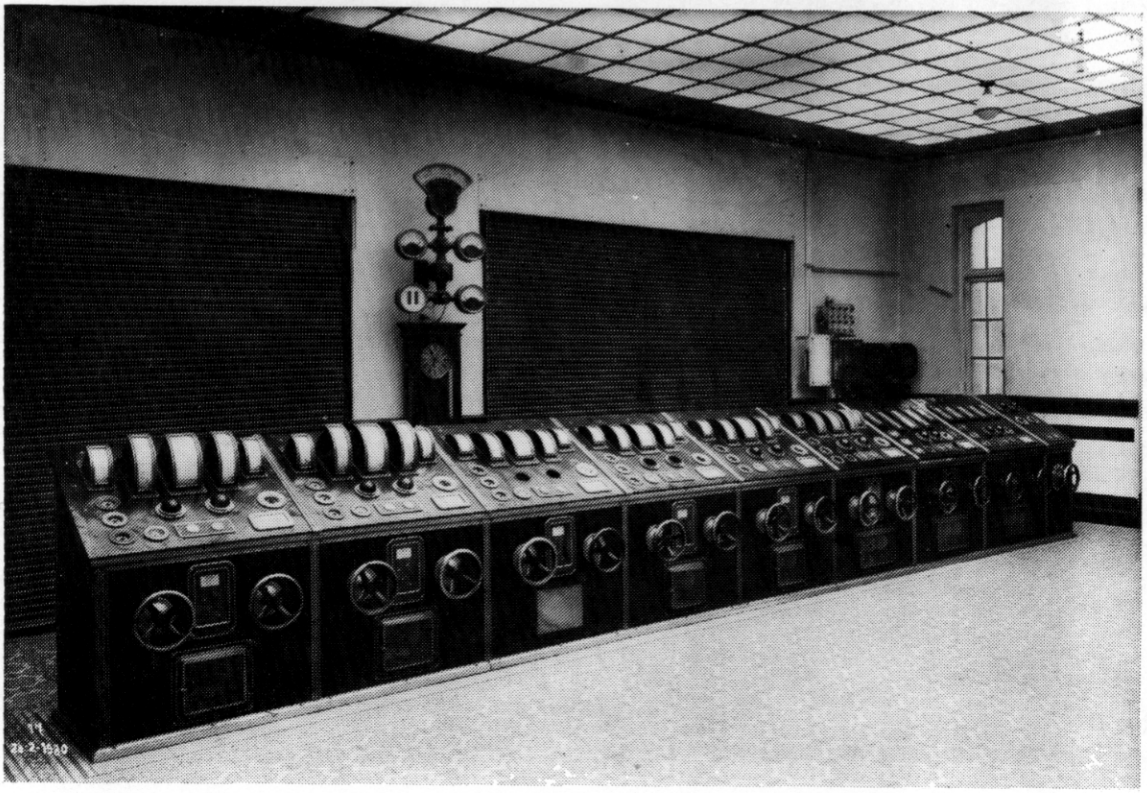
La société connut ainsi un nouvel essor et prit la dénomination de « Société Centrale d'Electricité du Brabant ».

La distribution d'énergie électrique s'effectuait alors sous forme de concession, formule dans laquelle la commune confiait à un concessionnaire, généralement de droit privé, le soin d'alimenter les usagers en énergie; ce régime tombé en désuétude, ne subsiste plus que dans quelques cas margi-

Cette plaque de cuivre était apposée sur les façades des maisons raccordées, pour l'éclairage, à l'électricité.







←

On voit sur la photographie supérieure les trois groupes turbo-alternateurs de la centrale électrique de Oisquercq, d'une puissance (à gauche) de 11 MW - 6.000 Volts - et de 2 × 7 MW - 6000 Volts - pour ceux de droite. En-dessous, la salle de contrôle des trois groupes turbo-alternateurs. - Photographies de 1930.

naux. De 1903 à 1928, les concessions de distribution allaient s'étendre jusqu'à couvrir 28 communes. En 1928, de la fusion avec Gand, allait naître la C.E.F.B. (Centrales Electriques des Flandres et du Brabant).

Les années situées entre 1930 et 1950 furent celles de la stabilisation de la production ainsi que du passage du courant à 40 périodes à celui que nous connaissons aujourd'hui, soit 50 périodes, en vue du raccordement au réseau d'interconnexion de 70.000 V, celui-ci assurant toute l'alimentation dès 1951, année au cours de laquelle la production d'électricité fut arrêtée à Oisquercq.

En 1953, les communes de notre région rejoignent l'Intercommunale Sobralec, créée en vertu de la loi du 1er mars 1922 sur les associations de communes dans un but d'utilité publique.

Le secteur local de cette Intercommunale mixte groupe alors 30 communes. Rappelons que le régime de distribution de l'électricité par une intercommunale mixte consiste en une association de communes et une société de droit privé. La commune apporte l'usage de sa voirie et d'une manière générale les droits et pouvoirs dont elle dispose en matière de distribution d'électricité tandis que la société privée apportant son expérience exerce le rôle de gestionnaire, et assure l'exploitation journalière à prix de revient avec son personnel.

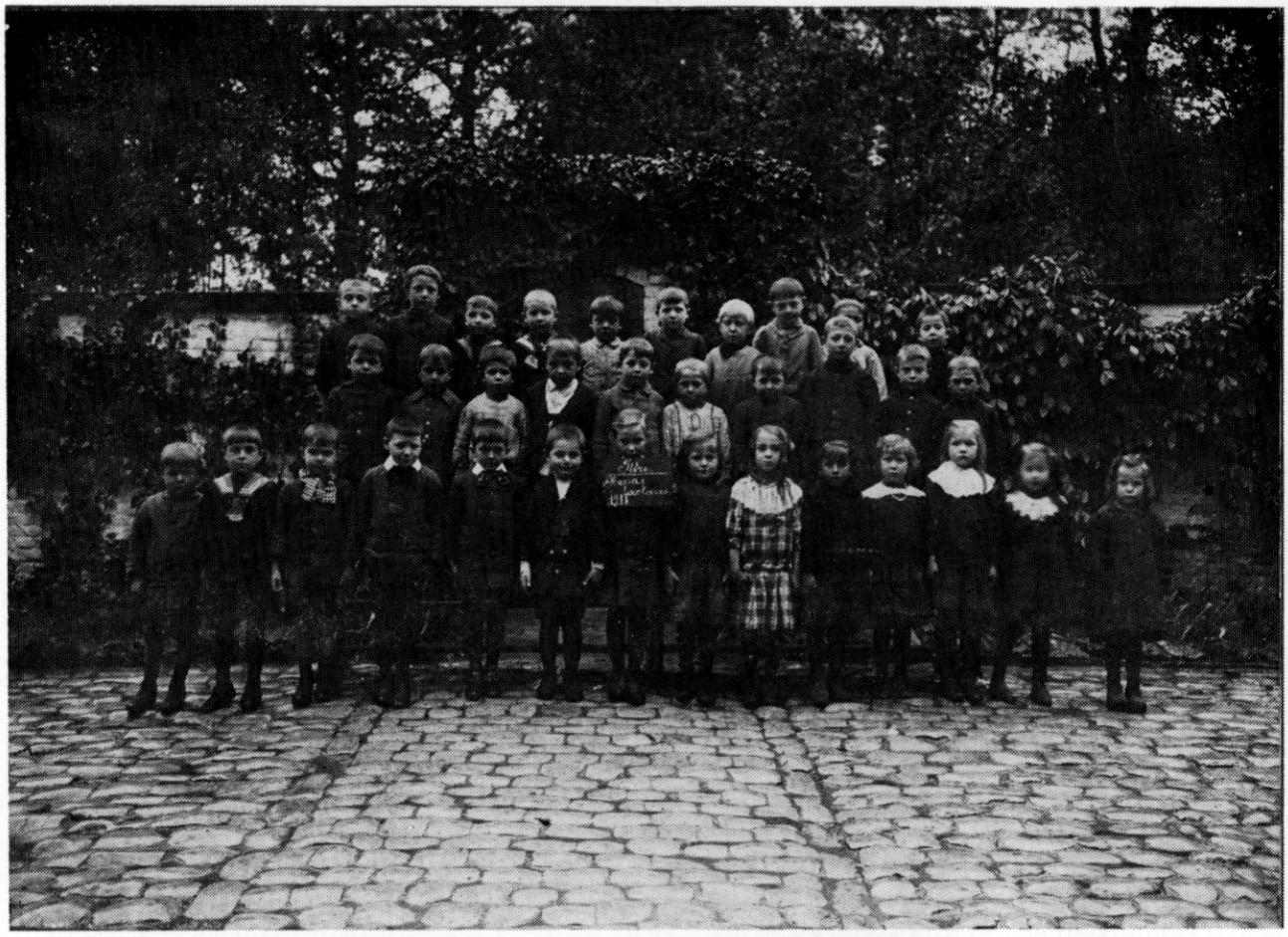
En 1956, la C.E.F.B. fusionne avec d'autres sociétés des Flandres et d'Anvers pour créer les Sociétés Réunies d'Energie du Bassin de l'Escaut (E.B.E.S.).

En 1961, l'Intercommunale Asverlec est constituée. Les communes de notre région adhèrent à son secteur IV. En 1970, l'Intercommunale Interdis, pour la distribution du gaz, regroupe 8 communes en association avec Electrogaz et Ebes-Tubize.

En 1974, c'est l'Intercommunale de télédistribution Telesen qui est créée avec les communes wallonnes de la région.

Enfin, c'est en novembre 1976 que la région de l'Ebes-Tubize rejoint dans le cadre de la restructuration de l'industrie électrique du pays en trois grandes sociétés, la société Unerg, nouvellement constituée.

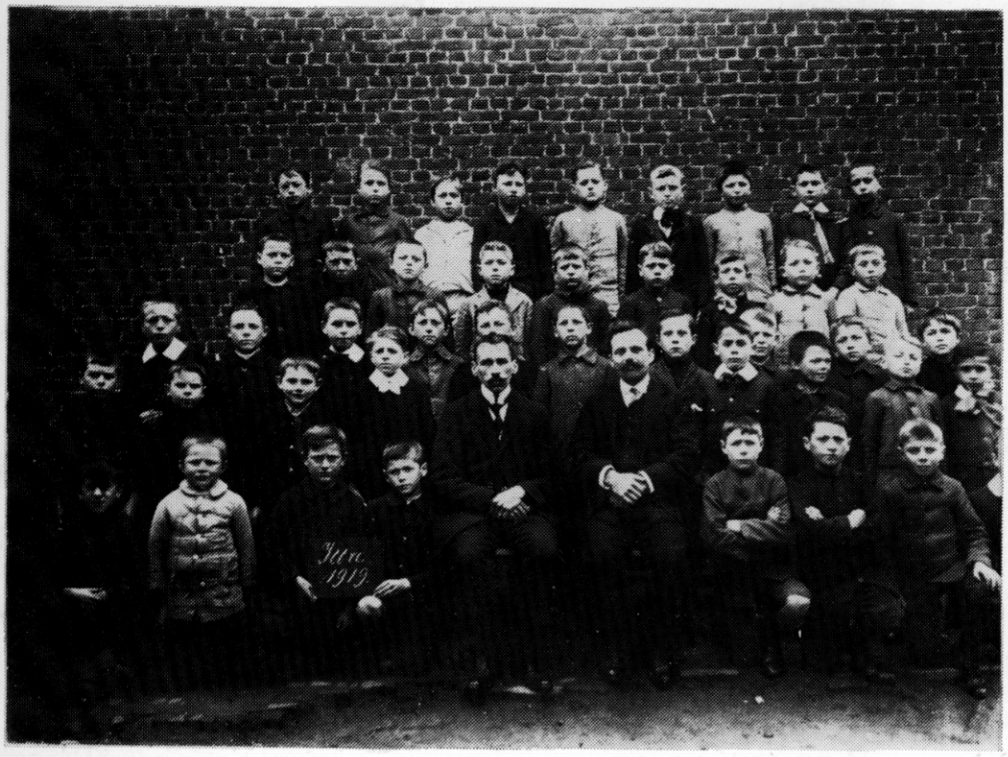
Jacques MUSSCHE,
Chef de Service à UNERG.





NOS CLASSES D'AUTREFOIS

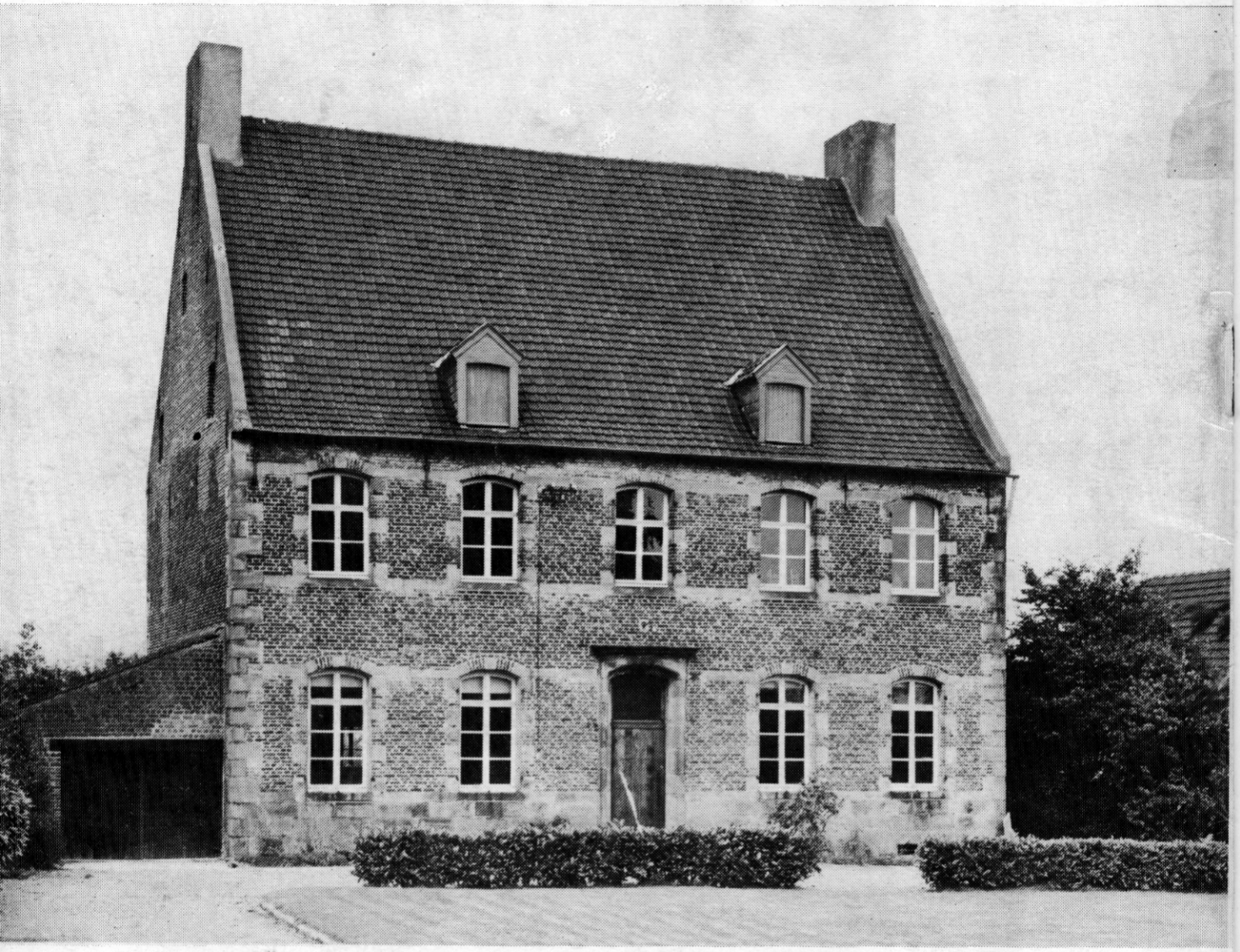
(II)



De haut en bas sur la page de gauche, la classe de 1re année (Sœur Anne-Marie) en 1917 à l'école des Sœurs des Sacrés-Cœurs à Ittre et le degré inférieur, 1re et 2e primaires, (Mademoiselle Collin) en 1916 également à l'école des Sœurs.

Ci-contre en haut, les degrés moyen et supérieur de l'école Communale des garçons en 1919 avec, à droite, Monsieur Minne et, à gauche, Monsieur Rosy, instituteur en chef. Ci-dessous, le degré supérieur de la même école avec Monsieur Rosy en 1922.





Vaste bâtisse à double corps et deux niveaux, la cure de Oisquercq (1766) témoigne de proportions toutes d'harmonie et d'élégance. - (Copyright A.C.L. Bruxelles).

Sources de l'article « Charles-Ferdinand de Herzelles, bienfaiteur des pauvres d'Ittre et de Virginal » :

— STROOBANT, abbé Corneille, Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Faucuwez, Ittre, Samme et Sart dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. IV, Anvers, 1847.
— STROOBANT, abbé Corneille, Histoire de la commune de Virginal-Samme, Bruxelles, 1853.
— TARLIER Jules et WAUTERS Alphonse, Géographie et histoire des communes belges, Canton de Nivelles, Bruxelles, 1860.
— DOUXCHAMPS-LEFEVRE Cécile, Inventaire des archives du fonds de Corroy-le-Château, Bruxelles, 1962.
— LEFEVRE Joseph, Documents sur le personnel supérieur des Conseils Collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le XVIII[e] siècle, Bruxelles, 1941.
— Archives Générales du Royaume, Conseil Privé des Pays-Bas Autrichiens, liasse 1318.

Imp. Havaux - Nivelles